

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ARMANCOURT (60880)  
SEANCE DU 09/06/2023**

-=-=-=-=-

- Date de convocation : 30/05/2023
- Date d'affichage: 30/05/2023

Nombre de Membres :

- En exercice : 15
- Présents : 12
- Votants : 13

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Éric BERTRAND, Maire.

**Étaient présents :** Monsieur ALLAIRE Serge, Monsieur BERTRAND Éric, Madame BLANCHARD Bernadette, Madame CUGNET Brigitte, Monsieur HEMERYCK Gérard, Mme JACQUEMIN Muriel, Monsieur JOZEFIAK Cyril, Monsieur LECLERE Christian, Monsieur LESUEUR Jean Claude, Madame LETURQUE Aurélie, Monsieur LORNET Daniel, Monsieur MORVAN Hervé.

**Étaient absents :** Madame BERLEMONT Céline, Madame LOMBARD Alexandra et Madame SCHMITT Patricia

**Ont donné pouvoir :** Mme SCHMITT Patricia à Mme JACQUEMIN Muriel

Est nommé secrétaire de séance : Mme Muriel JACQUEMIN

**DELIBERATION 2023-20 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05/04/2023**

Rapporteur : Eric BERTRAND

Monsieur le maire soumet le procès-verbal de la séance du 5 avril 2023 à l'approbation des conseillers municipaux.

**Le Conseil Municipal,**

Entendu le rapport présenté par Monsieur Éric BERTRAND,  
Vu l'avis favorable du Bureau,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**ADOpte** le procès-verbal de la séance du 5 avril 2023.

**DELIBERATION 2023-21 : ELECTIONS DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS AUX ELECTION SENATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2023**

Rapporteur : Eric BERTRAND

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le code électoral, et notamment ses articles L.283 et suivants ;

Vu le décret n°2023-257 du 6 avril 2023 ;

Vu la circulaire ministérielle NOR IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à l'élection et au mandat des assemblées et des exécutifs municipaux et communautaires ;

 1

Vu la circulaire préfectorale en date du 11/05/2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs pour les communes de -1000 habitants.

Vu l'arrêté préfectoral du 26 mai 2023 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire pour chacune des communes du département de l'Oise en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

CONSIDERANT que doivent être désignés au scrutin secret majoritaire à deux tours, 3 délégués puis 3 suppléants parmi les membres du conseil municipal ;

CONSIDERANT que le quorum est atteint ;

Le conseil a choisi pour secrétaire : Mme Muriel JACQUEMIN

Le bureau électoral était présidé par M. Eric BERTRAND

Il comprenait les élus du conseil municipal les plus jeunes : Mme Aurelie LETURQUE, M. Cyril JOZEFIAK et les élus du conseil municipal les plus âgés : M. Christian LECLERE ainsi que Mme Bernadette BLANCHARD.

#### **Dans un premier temps,**

Le Maire a présenté les candidats délégués qui se proposent :

- M. Eric BERTRAND
- Mme Brigitte CUGNET
- M. Jean Claude LESUEUR

#### **Premier tour de scrutin pour l'élection des délégués titulaires :**

Le maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à la désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2023.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats ci-après :

- Effectif légal du conseil municipal.....	15
- Nombre de conseillers municipaux en exercice .....	15
- Nombre des conseillers présents à l'ouverture du scrutin.....	12
- Nombre de votants (enveloppes ou bulletins trouvés dans l'urne).....	13
- À déduire bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : .....	0
- Nombre de suffrages exprimés.....	13
- Majorité absolue.....	7

**Ont obtenu :**

- M. Eric BERTRAND - 13 voix
- Mme Brigitte CUGNET - 13 voix
- M. Jean Claude LESUEUR - 13 voix

Dans l'ordre, les trois conseillers ayant obtenu la majorité absolue ci-dessus dès le premier tour sont proclamés élus délégués titulaires aux élections sénatoriales.

Chaque délégué titulaire élu ci-dessus a fait connaître son acceptation.

#### **Dans un second temps,**

Le maire présente la liste des candidats suppléants :

- M. Gérard HEMERYCK
- Mme Muriel JACQUEMIN
- M. Cyril JOZEFIAK
- M. Daniel LORNET
- M. Bernadette BLANCHARD

#### **Premier tour de scrutin pour l'élection des délégués suppléants :**

Le maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à la désignation des délégués suppléants pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2023.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats ci-après :

- Effectif légal du conseil municipal.....	15
- Nombre de conseillers municipaux en exercice .....	15
- Nombre des conseillers présents à l'ouverture du scrutin.....	12
- Nombre de votants (enveloppes ou bulletins trouvés dans l'urne).....	13
- À déduire bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : .....	0
- Nombre de suffrages exprimés.....	13
- Majorité absolue.....	7

**Ont obtenu :**

- M. Gérard HEMERYCK - 12 voix
- Mme Muriel JACQUEMIN – 12 voix
- M. Cyril JOZEFIAK – 11 voix
- M. Daniel LORGNET – 1 voix
- M. Eric BERTRAND – 1 voix

Dans l'ordre, M. Gérard HEMERICK, Mme JACQUEMIN et M. Cyril JOZEFIAK Ayant obtenu la majorité absolue dès le premier tour sont proclamés élus délégués suppléants aux élections sénatoriales.

Chaque délégué suppléant élu ci-dessus a fait connaître son acceptation.

#### **Le Conseil Municipal,**

Entendu le rapport présenté par M. Eric BERTRAND,  
Vu l'avis favorable de l'assemblée du Conseil Municipal,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité

#### **DECIDE de désigner lors de l'élection des sénateurs les conseillers suivants :**

- **Pour les délégués par ordre décroissant :**  
M. Jean Claude LESUEUR  
Mme Brigitte CUGNET  
M. Eric BERTRAND
  
- Pour les suppléants par ordre décroissant :  
M. Gérard HEMERICK  
Mme Muriel JACQUEMIN  
M. Cyril JOZEFIAK

*L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire demande s'il y a des questions diverses complémentaires.*

*En l'absence de questions diverses, Monsieur le Maire lève la séance à 19h22*

La secrétaire de séance,  
Mme Muriel JACQUEMIN

Le Maire,  
Éric BERTRAND



Séance du conseil municipal du 09/06/2023  
(Document à émarger lors du prochain conseil municipal)

**DELIBERATIONS**

- DELIBERATION 2023-20 : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05/04/2023
- DELIBERATION 2023-21 : Elections des délégués titulaires et suppléants aux élections sénatoriales du 24 septembre 2023

Le Maire,  
Eric BERTRAND



ALLAIRE Serge		LECLERE Christian	
BERLEMONT Céline		LESUEUR Jean-Claude	
BLANCHARD Bernadette		LETURQUE PLANET Aurélie	
CUGNET-WATTELET Brigitte		LOMBARD Alexandra	
HEMERYCK Gérard		LORGNET Daniel	
JACQUEMIN Muriel		MORVAN Hervé	
JOZEFIAK Cyril		SCHMITT Patricia	